

Langue polonaise IV et traduction

Titulaires

Cécile BOCIANOWSKI (Coordonnateur) et Magdalena Zakrzewska-Verdugo

Mnémonique du cours

SLAV-B515

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Polonais

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Cours de langue, traduction, histoire de la langue et culture polonaises (język polski, tłumaczenie, historia języka polskiego, językoznastwo ogólne, kultura polska).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Acquérir des connaissances de la langue polonaise et maîtriser sa pratique au niveau B2-C1 du Cadre Européen de Référence pour les langues. Pouvoir lire des textes et en avoir une compréhension générale. Apprendre une prononciation correcte et s'exprimer facilement dans les situations quotidiennes.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Théorie et pratique sont équilibrées. Méthode interactive. L'accent est mis sur l'aptitude à communiquer à l'écrit comme à l'oral. Divers outils audiovisuels sont utilisés. Des tandems linguistiques sont organisés pour pratiquer la langue ; des séjours linguistiques en Pologne et des bourses sont régulièrement offerts par diverses institutions polonaises et belges.

Contribution au profil d'enseignement

Connaissance et pratique orale et écrite de la langue polonaise et de la traduction.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Bibliographie donnée au début du cours.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Dorota Walczak : dwalczak@ulb.ac.be

Cécile Bocianowski : cecile.bocianowski@ulb.be

Magdalena Verdugo-Zakrzewska:
magdalena.zakrzewskaverdugo@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Evaluation continue (tests, devoirs), examens oraux et écrits.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

- > 1/3 de la note finale : évaluation continue (tests et/ou devoirs ; la progression de l'étudiant au cours de l'année est prise en compte)
- > 1/3 de la note finale : examen oral et écrit de janvier
- > 1/3 de la note : examen oral et écrit de juin

Attention :

Chaque partie de l'unité d'enseignement est obligatoire et devra être évaluée. Le seuil minimal de réussite pour chaque partie est de 10/20. Si l'étudiant-e ne présente pas ou est en échec pour une des parties, il/elle devra dès lors représenter l'examen en deuxième session. Les parties dont les notes sont supérieures à 10/20 ne devront plus être représentées, seule la partie concernée par l'échec devra être représentée.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Polonais et Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

MA-LGERM | Master en langues et lettres modernes, orientation Germaniques | finalité Européenne en Langues et cultures d'Europe centrale/bloc 1, MA-LLANG | Master en langues et lettres modernes, orientation Générale | finalité Didactique/bloc 1, finalité Troisième langue/bloc 1, finalité Etudes nord-américaines/bloc 1 et finalité Contacts linguistiques/bloc 1 et MA-LSLAV | Master

